

DEVENIR COURTIER EN PRÊTS/CRÉDITS IOBSP 2022

Cette formation vise à certifier les compétences professionnelles d'un courtier en prêts/ crédits

Durée estimée : 155 heures

Durée estimée hebdomadaire : 10 à 12 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public concerné

- Tout public avec un projet de devenir courtier en prêts/crédits IOBSP

Prérequis

- Sans prérequis spécifique

Accessibilité

- Entrées tous les débuts de mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.
- Un délai de 15 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription.
- Dans ce délai, le stagiaire doit entre autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation au référent handicap Madame Cécilia Guibergia afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluations.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les savoirs généraux sur le crédit, les garanties, les assurances emprunteurs, les règles de bonne conduite, les contrôles et les sanctions des IOBSP
- Maîtriser les compétences professionnelles sur le crédit consommation et le crédit trésorerie, le regroupement de crédit, les services de paiement et le crédit immobilier

Contenu de la formation

BLOC 1 : Le tronc commun

- Les savoirs généraux
- Connaissances générales sur le crédit
- Notions générales sur les garanties
- Notions générales sur les assurances des emprunteurs
- Les règles de bonne conduite
- Contrôles et sanctions

BLOC 2 : Les modules spécialisés

- Crédit consommation et crédit de trésorerie
- Le regroupement de crédit
- Les services de paiement
- Le crédit immobilier

Organisation de la formation

ISF CONCEPT INSTITUT

84 rue Maurice Béjart
34080 Montpellier
Email: contact.isfconcept@gmail.com
Tel: 04 22 84 04 94



Equipe pédagogique

- Mme Cécilia GUIBERGIA**, présidente d'ISF CONCEPT et référente handicap
- Mme Karine BUFFARD**, formatrice référente
- Mme Joanna CRAMER**, psychologue du travail diplômée
- Mr Stéphane PALMIER**, coach professionnel

Contacts

- Directrice et référente handicap : service.formation.isfconcept@gmail.com
- Service pédagogique : service.formation.isfconcept@gmail.com
- Formatrice référente : bekaformation@gmail.com
- Psychologue du travail diplômée : joanna@joannacramer.fr
- Coach professionnel : stephanepalmier@orange.fr
- Secrétariat général : 04 22 84 04 94
- Assistance disponible par mail à ad.isfconcept@gmail.com du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale: 24h)

Moyens pédagogiques et techniques

- Suivi par un coach professionnel
- Entretien téléphonique avec un psychologue du travail pour la validation des compétences acquises
- Formatrice référente dédiée et disponible par téléphone et email à service.formation.isfconcept@gmail.com ou au 04 22 84 04 94 (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h)
- Enregistrements vidéos puis analyse
- Visionnage de vidéos et études de cas écrits
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Plateforme d'apprentissage à distance disponible 7j/7 et 24h/24

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent
- Entretiens téléphoniques avec un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur
- Relevés de connexion à la plateforme elearning

Modalité d'évaluation

- Contrôle continu : suivi des connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter, stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel) et rédaction d'un mémoire synthétique (obligatoire)
- Entretien téléphonique avec notre coach professionnel et psychologue du travail
- Récapitulatif des examens et évaluations
 - TD 1 : Rédaction d'une fiche de synthèse (environ 4 pages) des savoirs généraux sur le crédit, les garanties, les assurances emprunteurs, les règles de bonne conduite , les contrôles et les sanctions des IOBSP (bloc de compétences 1) 10 points
critère de notation : exhaustivité des éléments présents dans la fiche de synthèse 5pts, absence d'éléments copier/coller (reformulation) 5pts
 - TD 2 : Rédaction fiche de synthèse (environ 4 pages) sur les compétences professionnelles sur le crédit consommation et le crédit trésorerie, le regroupement de crédit, les services de paiement et le crédit immobilier. 10 points
critère de notation : exhaustivité des éléments présents dans la fiche de synthèse 5pts, absence d'éléments copier/coller (reformulation) 5 pts

Validation de l'ensemble des blocs de compétences, pas de validation individuelle des blocs.

- Examen final :
 - Rédaction d'un mémoire synthétique de 10 pages maximum
 - Stage en entreprise optionnel (modèle de convention utilisable en pièce jointe)

Modalités d'obtention : obtention par validation du contrôle continu.

Documents délivrés à l'issue de la formation : livret 1 IOBSP, copie du livret de suivi de formation, attestation de réussite et de compétences et un certificat de réalisation.

ISF CONCEPT INSTITUT

84 rue Maurice Bédart

34080 Montpellier

Email: contact.isfconcept@gmail.com

Tel: 04 22 84 04 94



Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Sans niveau spécifique

Les débouchés du métier :

- Conception et expertise produits bancaires et financiers
- Conseil en gestion de patrimoine financier
- Courtage en assurances
- Gestion en banque et assurance
- Transaction immobilière

Indicateurs de résultats :

Taux de réussite : 92%

Taux d'insertion à l'emploi : 75%